



## **Communiqué : 008/BSG-BENI/2026 : L'indifférence des institutions congolaises face aux massacres du Nord-Kivu et de l'Ituri**

Depuis 2012, la région de Beni et de l'Ituri subit un nettoyage humain qui ne dit pas son nom. Les terroristes des Forces démocratiques alliées (ADF) commettent des crimes de masse au regard du Statut de Rome. Chaque famille congolaise de cette région porte une cicatrice de la mort, marquée par la perte d'êtres chers et de tous leurs biens.

La barbarie ne connaît aucune limite. Les enfants sont exécutés aux côtés de leurs parents, les personnes âgées et les handicapés sont ciblés sans pitié, et les peuples autochtones pygmées sont traqués au cœur de leur propre habitat. Des villages entiers disparaissent de la carte et des axes routiers vitaux sont abandonnés, transformés en véritables boucheries humaines.

Plus de 250 civils ont été massacrés en l'espace de trois ( Mars – Mai 2026) dans les régions de Beni, de l'Ituri et de Lubero. Le cas le plus récent est l'attaque de la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mai 2026 dans le quartier de Ngadi, commune de Ruwenzori, ville de Beni. Cette incursion attribuée aux ADF a coûté la vie à plus de cinq civils autochtones, parmi lesquels figure l'artiste comédien Mangese Nzanu.

La réponse de l'appareil sécuritaire congolais s'avère inefficace face à la guerre asymétrique menée par les terroristes. Malgré la mutualisation des forces entre la RDC et l'Ouganda à travers l'opération conjointe USHUUJAA, le sang continue de couler. Si certaines zones connaissent une accalmie relative, d'autres font face à une multiplication des incursions meurtrières. Une évaluation rigoureuse de l'opération USHUUJAA est indispensable afin de modifier les tactiques sur le terrain et d'ériger la protection des civils et de leurs biens en priorité absolue.

Face à cette tragédie qui a déjà coûté la vie à des millions de compatriotes, le Parlement congolais brille par son mutisme. Les députés et sénateurs n'initient aucun débat de fond sur la crise d'ADF. Depuis quatorze ans, la RDC navigue à vue, sans disposer d'un plan de contingence nationale pour éradiquer ce phénomène terroriste. Pourtant, la menace a une ampleur régionale évidente qui implique directement la stabilité de la sous-région des Grands Lacs, d'autant plus que les rangs des ADF comptent des ressortissants de plusieurs pays voisins.

Le gouvernement congolais doit déployer des stratégies diplomatiques offensives pour internationaliser la question des ADF. Le Conseil de sécurité des Nations unies doit traiter ce groupe armé avec la même fermeté que les autres organisations terroristes mondiales. Cela exige des sanctions financières strictes, notamment le gel des avoirs de tous les États, entités ou personnalités qui financent ces réseaux criminels.

Enfin, la justice reste une demande non négociable de la population victime. Sur le plan interne, la création ou le renforcement de cellules anti-terroristes d'élite, dotées de moyens matériels et technologiques supérieurs, est une urgence absolue pour mettre fin à l'impunité.

Fait à Beni, le 02 Juin 2026  
KAMBALE NGUKA Patrick  
Bureau : Secrétariat Général  
Mail : [badilikaadh@gmail.com](mailto:badilikaadh@gmail.com)  
Site internet : <https://badilikaong.online>